



ACTIV PROJET

Élaborer ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels adaptés à son profil et aux besoins du marché de l'emploi



8 à 12 semaines
maximum



**Présentiel ou
Distanciel**

1. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

A l'issue de la prestation, le bénéficiaire est capable de : *(selon le parcours défini)*

- Elaborer un ou deux projets professionnels adaptés à son profil et aux besoins du marché de l'emploi
- Confirmer un projet professionnel
- Mettre à jour son profil de compétences
- Construire un plan d'action permettant la mise en œuvre du / des projet(s)

VALIDATION / CERTIFICATION

Une **attestation de formation** est délivrée au bénéficiaire en fin d'accompagnement.

	Résultats 2025	Nbre de participants 386	Taux de PMSMP réalisées 32,7 %	Taux de satisfaction 4,4 / 5
--	---------------------------	------------------------------------	--	--

2. PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Cette prestation s'adresse aux **demandeurs d'emploi** s'inscrivant dans une démarche d'accès ou de retour à l'emploi, qui ont besoin :

- d'élaborer un ou plusieurs projet professionnel
- de confirmer un ou plusieurs projets professionnels en partie ébauchés

PRÉREQUIS

- Être disponible pour suivre la formation avec assiduité
- Aucun prérequis pédagogique n'est exigé

3. MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Inscription possible via un positionnement (France travail) ou via l'espace personnel France Travail
- **Entretien individuel** en présentiel le jour de l'accueil, permettant de présenter la prestation, vérifier l'adhésion du bénéficiaire et sa disponibilité.

4. DATES & DURÉE

Dates de l'accompagnement : Selon prescription – Accessible du 02/01/2026 au 31/12/2026

Durée de l'accompagnement : **8 à 12 semaines maximum** (en fonction des besoins du participant)

Rythme : Une **proposition de parcours personnalisée** est établie d'un commun accord entre le Référent et le participant lors du diagnostic de situation réalisé lors de l'entretien initial.

Cette proposition définit les modules dont le bénéficiaire a besoin ainsi que les modalités de travail au cours de la prestation.

Lors de l'entretien à mi-parcours et au vu des résultats obtenus et du retour du participant, la proposition de parcours peut être modifiée pour ajuster les modules prévus, revoir les modalités de travail et de contact avec le Référent et prolonger la durée de la prestation dans la limite de 12 semaines.

Dans les cas suivants : maladie, congés, reprise d'emploi ; la prestation peut être suspendue au plus 7 jours calendaires, sans report de date de fin possible. Au-delà de ce délai de 7 jours calendaires, elle prend fin.

5. MODALITÉS D'ORGANISATION

Entrées/Sorties permanentes :	Oui
Horaires des accueils :	8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Lieux de Formation :	CREPT Formation –Maison des Entreprises - 4, rue de la Mégisserie- 12100 Millau CREPT Formation –2, rue de Dublin – Les Terrasses de Bourran – Bât.C- 12000 Rodez
Restauration sur place :	Oui (Salle de pause avec micro-ondes, distributeur d'eau et de café)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux de formation

- Tous les espaces de formation sont accessibles PMR
- Parking PMR à proximité des locaux

Modalités de formation & Examen

- Adaptation possible (durée, rythme, modalités...)

6. CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

La prestation s'articule autour de **4 thématiques** qui sont mobilisées en fonction des besoins du participant : « **Se connaître** », « **Explorer les métiers** », « **Définir son projet** », « **Explorer les possibilités de mise en œuvre du projet** ».

– Se connaître

Identification des compétences acquises
Identification des caractéristiques personnelles

– Explorer les métiers

Identification de pistes professionnelles
Exploration du marché du travail
Confrontation à l'environnement professionnel ciblé

– Définir son projet

Confrontation de l'adéquation des cibles professionnelles à ses caractéristiques et aux exigences du marché du travail ainsi qu'aux possibilités de formation
Hiérarchisation des choix de pistes professionnelles
Validation d'un projet professionnel réaliste

- Explorer les possibilités de mise en œuvre du projet

Élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre du projet
Adaptation des outils de recherche de formation / d'emploi pour mise en œuvre du projet
Valorisation de son profil et de ses compétences sur son profil de compétences

Tout bénéficiaire entrant dans la prestation doit réaliser une période minimale de 2 jours de PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle) durant l'accompagnement, afin de :

- Se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Et/ou confirmer un projet professionnel
- Et/ou initier une démarche de recrutement

7. MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Un bureau pour les entretiens individuels
- Un espace CoWorking (équipé de 10 postes informatiques et pouvant accueillir jusqu'à 12 participants) avec un accès Internet,

Des ressources numériques correspondant à chaque étape sont mis à la disposition du participant via la plateforme ProjeXion, pour laquelle chacun dispose d'un accès personnel.

8. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les modalités de travail et de suivi, définies d'un commun accord entre le Référent et le participant, tiennent compte des besoins du participant

Modalités de travail possibles

- Entretiens individuels physiques et à distance (Tél. ou Visio.) avec le Référent
- Travail en atelier collectif à thème, proposé via des classes virtuelles
- Travail en autonomie pour rechercher des informations, travailler sur les modules e-learning traitant les 4 thématiques, réaliser des démarches liées à la construction du projet
- Travail en autoformation dans l'organisme à partir de ressources numériques et documentaires

9. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE & ENCADREMENT

Hélène GIORDANO – *DESS Psychologie du travail* - Responsable de l'action 05 81 55 81 82 / h.giordano@crept-formation.com

Formatrice référente de parcours, référente Handicap et référente entreprise :

- **Laurence CARAYON**- *Master 2 Psychologie de l'accompagnement professionnel* - 05 81 55 81 79 / l.carayon@crept-formation.com

Formateurs référents de parcours et référents entreprise :

- **Véronique RIGAL** – *Titre Professionnel de Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle* -06 25 46 72 44 – v.rigal@crept-formation.com
- **Marion REY** – *Master Conseil et formation* - 05 65 68 07 08 – formationrodez@crept-formation.com

Tous les intervenants possèdent une expérience de 3 ans min. dans la formation professionnelle et l'accompagnement de trajectoire professionnelle.

10. SUIVI PÉDAGOGIQUE & ÉVALUATION

Le participant est suivi et accompagné par un **référent unique** lors d'**entretiens individuels d'accompagnement**.

Un **diagnostic de situation** est réalisé en début de formation et permet de repérer les acquis et les besoins du participant sur chacun des modules de la formation et ainsi, de définir son **parcours de formation individualisé**.

Un **entretien à mi-parcours réalisé en présentiel** permet de faire un premier point sur la satisfaction du bénéficiaire, de recenser le travail réalisé et de réajuster le parcours individuel si nécessaire.

Un **entretien de bilan final réalisé en présentiel** permet de mesurer le chemin parcouru et de définir le plan d'action restant à mettre en œuvre.

Un livrable **Bilan** reprend les éléments clés de l'accompagnement et est transmis au participant ainsi qu'au prescripteur France travail.

En fin d'accompagnement, le participant renseigne un **questionnaire de satisfaction** portant sur tous les éléments de la formation

11. SUITE DE PARCOURS POSSIBLE

Le dispositif favorise l'accès à la qualification ou à l'emploi :

- Formations qualifiantes ou diplômantes avec un financement Région, France Travail ou via le CPF
- Contrat de droit commun, Intérim, Contrat en alternance

12. FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Cette prestation est financée par **France Travail** et ne donne pas lieu à rémunération.